

Le⁺
progrès,
c'est nous !

24 HEURES NON STOP !

LE CHANGEMENT,
C'EST TOUT
LE TEMPS !
1514 - 2014

Suzanne BAVEREZ
et Jean SÉNIÉ

www.fondapol.org

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

Mai 2014

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

www.fondapol.org

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Directeur général : Dominique Reynié

La Fondation pour l'innovation politique publie la présente note
dans le cadre de ses travaux sur *les valeurs*.

LE CHANGEMENT,
C'EST TOUT LE TEMPS !
1514 - 2014

LES PROGRÈS
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Suzanne BAVEREZ
et Jean SÉNIÉ

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

**24 HEURES
NON STOP !**

Le ⁺
**progrès,
c'est nous!**



fondapol

fondapol

Le⁺ progrès, c'est nous!



Suzanne BAVEREZ et Jean SÉNIÉ

Suzanne Baverez et Jean Sènié sont deux élèves à l'École Normale Supérieure. Ils sont intervenus lors de l'événement 24 heures non stop, Le progrès, c'est nous ! pour présenter la marche de l'innovation et du progrès de 1514 à 2014 !

RÉSUMÉ

Entre une complaisance de plus en plus prononcée de la société française pour une forme de sinistrose et une vision progressiste imperméable à tout questionnement, il existe un espace pour réaffirmer les réalisations concrètes qui constituent des progrès réels. Étudier le progrès selon une perspective historique c'est lui rendre son caractère tangible, en analysant méthodiquement les évolutions, – mais aussi les involutions – qu'a connues la société française. C'est donc une manière de regarder le chemin parcouru, non pas pour s'en satisfaire ou en tirer une quelconque forme de suffisance, mais pour donner à la notion de progrès une validité et, en un sens, lui donner un visage familier.

Voir les changements qu'a traversés la société française de 1514 à nos jours, et observer en quoi ils constituent des progrès, permet de dédramatiser les évolutions actuelles.

LE CHANGEMENT, C'EST TOUT LE TEMPS ! 1514 - 2014 LES PROGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Suzanne BAVEREZ et Jean SÉNIÉ
(avec la collaboration de Louis NAYBERG)

Suzanne Baverez est normalienne et étudiante à Paris IV
Jean Sènié est normalien et étudiant à Paris IV

Dans un entretien paru le 11 décembre 2012 dans *Le Nouvel Économiste*, Romain Soubeyran, directeur de l'École des mines Paris Tech, dénonce la remise en cause du progrès scientifique au sein de la société française¹. Il explique, pour le déplorer, qu'« on refuse de regarder ce qui peut être un progrès scientifique, ses côtés positifs et négatifs. Il existe toujours des dangers qu'il est hors de question de méconnaître ». Et d'ajouter : « Il faut réconcilier le progrès scientifique avec la culture française et à un moment, avoir un minimum d'audace². » Son intervention nous introduit au cœur de l'objectif de cette note, à savoir étudier les rapports de la société française avec le progrès. Proposer une histoire de la société française dans l'optique du rapport qu'elle entretient au progrès soulève d'emblée plusieurs questionnements. En effet, le progrès, dont on pourrait donner comme synonyme « marche en avant » et comme antonyme « arrêt », voire « recul », est une invention qui s'ancre dans un contexte historico-culturel bien précis : celui de la Renaissance occidentale du XVI^e siècle³. La conception cyclique de la temporalité chez les anciens Grecs, pour qui le temps, sur le modèle d'une éternité toujours identique à elle-même, se meut en cercle, nous confronte à la dimension fortement occidentalocentrée de la notion de progrès, dont les corollaires immédiats sont une temporalité linéaire et une dynamique

1. www.lenouveleconomiste.fr/on-met-en-cause-le-progres-scientifique-en-france-16967/ [consulté le 28 décembre 2013].

2. *Ibid.* Il ajoute aussi, un peu plus loin dans l'entretien : « Je suis gêné par la défiance que manifeste la société française vis-à-vis de l'évolution technologique. Dans ce contexte, il est difficile de révolutionner l'industrie. »

3. Stephen Greenblatt, *Learning to Curse. Essays in Early Modern Culture*, New York-Londres, Routledge Classics, 2007.

ascendante. Donner une lecture socio-historique à la notion de progrès suppose d'envisager l'histoire de cette notion et les enjeux soulevés à travers les siècles afin de comprendre ses traductions dans l'espace social. Par conséquent, il semble possible d'isoler une composante d'ordre général qui apparaît comme globalement positive et qui sera un fil conducteur pour notre étude : le gain en autonomie des hommes et le passage du statut de sujet à celui d'individu politique.

L'humanisme du XVI^e siècle, en accordant à l'homme une confiance sans bornes, fait éclore la notion de progrès. Posée deux siècles plus tard comme postulat essentiel de la modernité politique et sociale par le mouvement des Lumières, l'idée de progrès sera érigée en croyance suprême par les positivistes au XIX^e siècle. Pourtant, cette notion, envisagée comme vecteur explicatif de l'évolution de la société française, ne fait plus consensus dans notre société contemporaine tant les changements au sein de la société sont perçus comme problématiques ou dérangeant un ordre établi.

Nous esquisserons un large panorama du progrès en France depuis cinq siècles grâce à un parcours chronologique rythmé par quelques thématiques plus longuement développées : les changements démographiques, les changements économiques et le rapport entre art et progrès.

LE MOMENT FONDATEUR DE LA RENAISSANCE

Les changements démographiques, un marqueur de progrès

Au Moyen Âge, le groupe prime sur l'individu⁴. L'homme s'appréhende par le prisme de sa communauté d'appartenance⁵. Ainsi, à cette époque, les hommes ne se définissaient pas comme des individus mais comme des sujets, et préféraient l'usage du « nous » à celui du « je », marquant ainsi leur appartenance à une communauté. Dans cette optique, le système des corporations qui régit le monde du travail au Moyen Âge traduit cette conception communautaire de la société.

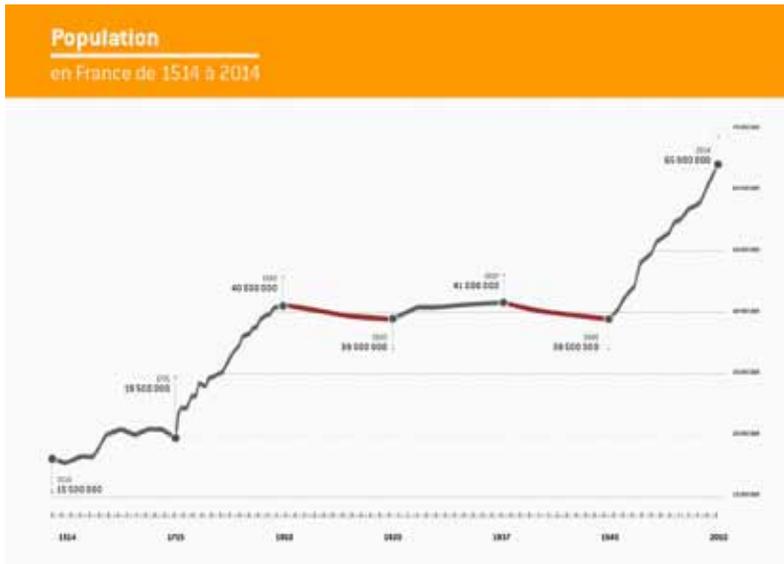
L'avènement de l'individu, en tant qu'unité autonome et indépendante, est un processus qui apparaît clairement en France avec la fin des guerres de Religion. Il est concomitant à une révolution dans la structure de la démographie française sur laquelle il convient de s'arrêter un moment.

4. À nuancer toutefois : voir Brigitte Bedos-Rezak et Dominique Iogna-Prat (dir.), *L'Individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005.

5. Adriaan Verhulst, « Villages et villageois au Moyen-âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1990, vol. 21, no 21, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 9-13.

Depuis cinq siècles, la population française a considérablement augmenté passant de 20 millions au XVII^e siècle⁶ à 65 millions aujourd'hui⁷ (graphique 1).

Graphique 1 :



Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce graphique. D'une part, et de manière évidente, l'évolution de la population ne suit pas un tracé linéaire mais s'accompagne d'involutions liées à des catastrophes climatiques, épidémiologiques ou encore politiques⁸. Ainsi il est possible d'observer la croissance de la population française depuis 1945. Celle-ci est liée au phénomène du baby-boom⁹, puis à un taux d'accroissement de la

6. Pierre Goubert, *Louis XIV et vingt millions de Français*, Paris, Fayard, 1966, et, du même auteur, « Le milieu démographique », in *L'Ancien Régime*, t. I, « La société », Paris, Armand Colin, 1969, p. 31-46 ; Lucien Bély, *La France moderne (1488-1789)*, Paris, PUF, 2003 (1^{re} éd. 1994), p. 315-322 ; Olivier Chaline, *Le Règne de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 2005, p. 262-269.

7. Il s'agit d'un chiffre arrondi. La France compte aujourd'hui 65,8 millions d'habitants, 63,7 millions vivant en métropole et 2,1 millions dans les départements d'outre-mer. À titre indicatif, la France regroupe aujourd'hui 13 % de la population de l'Union européenne. Elle est le deuxième pays, en poids démographique, derrière l'Allemagne.

8. Sur le graphique, les effets des deux guerres mondiales ont été indiqués en rouge.

9. Ce phénomène désigne la forte hausse de la natalité qui a eu lieu après la Seconde Guerre mondiale et qui s'est étendue jusqu'au milieu des années 1970. En France, cette période commence non pas en 1945 mais pendant la guerre, en 1942.

population¹⁰ qui se maintient à des niveaux relativement élevés durant toute la seconde moitié du XX^e siècle¹¹.

D'autre part, la croissance de la population française peut raisonnablement être considérée comme un progrès en soi. Le point de vue qui est défendu ici implique de ne pas adopter une grille de lecture malthusienne¹². Au contraire, l'évolution démographique s'apparente à l'un des moteurs du progrès technique¹³. C'est le premier sens dans lequel peut être entendu le progrès en démographie.

L'analyse démographique démontre que cette population plus nombreuse vit plus longtemps. En effet, lorsqu'on étudie l'évolution de l'espérance de vie à la naissance on remarque une très forte augmentation de sa durée (graphique 2).

Graphique 2 :



10. L'Insee définit un taux de croissance de cette façon : « Le taux de croissance d'une grandeur (PIB, chiffre d'affaires, salaire, etc.) mesure son évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). » Il est très généralement exprimé en pourcentage. La croissance démographique est l'évolution de la population sur un territoire donné.

11. Aujourd'hui encore, l'indicateur conjoncturel de fécondité français – qui, selon l'Insee, « mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés » – reste le deuxième d'Europe, derrière l'Irlande (2,01 enfants par femme).

12. Doctrine hostile à l'accroissement de la population sur un territoire. Elle tire son nom de Thomas Malthus (1766-1834), économiste anglais et pasteur anglican, auteur en 1798 d'un livre intitulé *An Essay on the Principle of Population, as it Affects the Future Improvement of Society with Remarks on the Speculations of Mr. Godwin, M. Condorcet, and Other Writers*. Sous sa forme politique, cette doctrine implique des mesures de restrictions démographiques. Pour un exposé synthétique de la pensée de Malthus, voir Georges Minois, *Le Poids du nombre. L'obsession du surpeuplement dans l'histoire*, Paris, Perrin, 2011, p. 14-64.

13. Ronald D. Lee, « Croissance démographique, progrès et pauvreté », *Population*, « Mélanges en l'honneur d'Alfred Sauvy », vol. 47, no 6, 1992, p. 1533-1554.

Entre 1740 et 2005, l'espérance de vie à la naissance¹⁴ est passée de 25 à 80 ans (les deux sexes confondus). Ces augmentations sensibles sont dues en grande partie aux améliorations de l'alimentation, de l'hygiène et de la médecine. Deux exemples permettent d'illustrer ces changements :

– la fin des épidémies en France constitue un point d'observation intéressant. Pour rappel, la dernière épidémie de peste a eu lieu en 1720 à Marseille¹⁵. La variole, quant à elle, disparaît entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle¹⁶ sous l'effet d'innovations médicales. La vaccination contre la variole (1796), mise au point par le médecin anglais Edward Jenner, permet d'accroître l'espérance de vie de dix ans, passant à 37 ans de moyenne. Elle met pourtant longtemps à se diffuser, rencontrant aussi bien des réticences par rapport aux techniques d'inoculation¹⁷ qu'illustrant la théorie de la diffusion des innovations. Ces exemples, représentatifs de l'évolution de la disparition des épidémies, constituent un indéniable progrès pour la société française ;

– l'augmentation des parts caloriques quotidiennes¹⁸ ainsi que la diversification des biens comestibles¹⁹ témoignent d'avancées non négligeables, permettant l'augmentation de l'espérance de vie grâce à un mode de vie plus sain et mieux équilibré.

Finalement, les progrès dans l'alimentation viennent compléter ceux acquis dans la médecine et les renforcent, selon la dynamique d'un cercle vertueux. Corrélativement aux deux précédentes analyses, il faut noter la diminution du taux de mortalité infantile en France²⁰ (graphique 3).

14. Pour l'Insee, « l'espérance de vie à la naissance [ou à l'âge 0] représente la durée de vie moyenne – autrement dit l'âge moyen au décès – d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x [ou durée de survie moyenne à l'âge x], dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée ».

15. Fleur Beauvieux, « Épidémie, pouvoir municipal et transformation de l'espace urbain : la peste de 1720-1722 à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n° 42, 2012, p. 29-50 ; Françoise Hildesheimer, *Le Bureau de la santé de Marseille sous l'Ancien Régime. Le renfermement de la contagion*, Marseille, Fédération historique de Provence, 1980 ; Georges Serratrice, *Vingt-six siècles de médecine à Marseille*, Marseille, Editions Jeanne Laffitte, 1996 ; Michel Vergé-Franceschi, « 1720-1721 : la peste ravage Toulon. Conséquences démographiques et économiques », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 114-4, décembre 2007, p. 57-71.

16. La dernière épidémie a eu lieu à Vannes (Morbihan) en 1954-1955.

17. Jean-Baptiste Fressoz, *Petite histoire philosophique du risque et de l'expertise à propos de l'inoculation et de la vaccine, 1750-1850*, disponible en ligne à partir du lien ehess.academia.edu/JeanBaptisteFressoz.

18. Paul Bairoch, « Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 44, n° 2, 1989, p. 317-353.

19. Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari [dir.], *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1997 [2e éd. corrigée] ; Jean-Louis Flandrin et Jane Cobbi [dir.], *Tables d'hier, tables d'ailleurs. Histoire et ethnologie du repas*, Paris, Odile Jacob, 1999 ; Jean-Louis Flandrin, *L'Ordre des mets*, Paris, Odile Jacob, 2002.

20. Pour l'Insee, « le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants ».

Graphique 3 :



En 1740, près d'un nouveau-né sur trois meurt avant d'avoir atteint son premier anniversaire, souvent victime d'une maladie infectieuse. Les progrès de la médecine et des conditions sanitaires au moment de l'accouchement ont permis de faire diminuer cette proportion à un enfant pour six autour de 1850. Tout au long du XX^e siècle, le phénomène a continué à reculer et représente aujourd'hui un événement rare et la plupart du temps accidentel. Ce progrès s'inscrit dans une logique à la fois sociétale et morale. En effet, les travaux de Philippe Ariès sur les représentations de la mort ont montré combien l'image de la perte d'un enfant n'a cessé de devenir de plus en plus intolérable pour la société²¹.

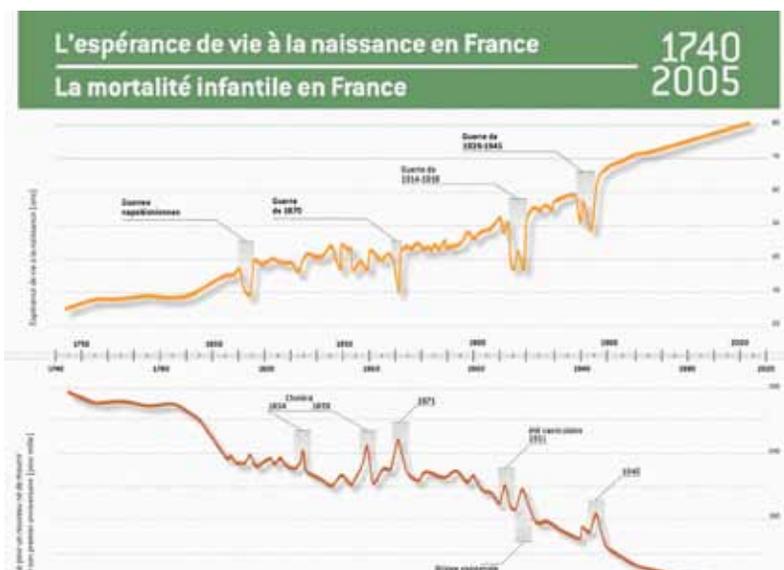
Pour aller plus loin, la lecture simultanée des deux graphiques permet de constater les mêmes infléchissements liés aux catastrophes sanitaires ou aux guerres, les mêmes temporalités liées au progrès de la médecine (graphique 4).

Mettre en relation ces deux informations n'a pas pour objet d'amener à un discours prométhéen sur la science²². Au contraire, il s'agit d'observer comment les progrès dans l'alimentation des Français, dans les normes

21. Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1975 ; *Id., Images de l'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1983.

22. Pour une synthèse des discours, notamment littéraires, tenu au sujet des bienfaits infinis de la science, voir Élise Radix, *L'Homme-Prométhée vainqueur au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Graphique 4 :



d'hygiène²³ et dans la médecine ont permis de vivre plus longtemps et, la plupart du temps, dans de meilleures conditions. Chacune de ces évolutions démographiques constitue une toile de fond à partir de laquelle prennent place les changements de la société. Elles sont à la base de la réflexion sur le progrès au travers des siècles.

Le bouleversement des sociétés, un progrès constant

Les sociétés européennes, et plus particulièrement la société française, stabilisées, entrent alors dans l'ère moderne où la notion de progrès s'épanouit en lien avec plusieurs idées majeures.

Tout d'abord, l'humanisme, en exhumant les vestiges du savoir antique, a cherché à refonder la société sur un idéal en rupture avec le modèle proposé par la société médiévale²⁴. L'idée selon laquelle l'individu doit être maître de son destin est au centre de la réflexion des humanistes. C'est un premier pas vers l'idée de liberté, de gain d'autonomie et d'indépendance des sujets, dont les déclinaisons sont multiples : liberté de pratiquer la religion de façon contraire à celle préconisée par l'Église, et qui aboutit aux quatre-vingt-

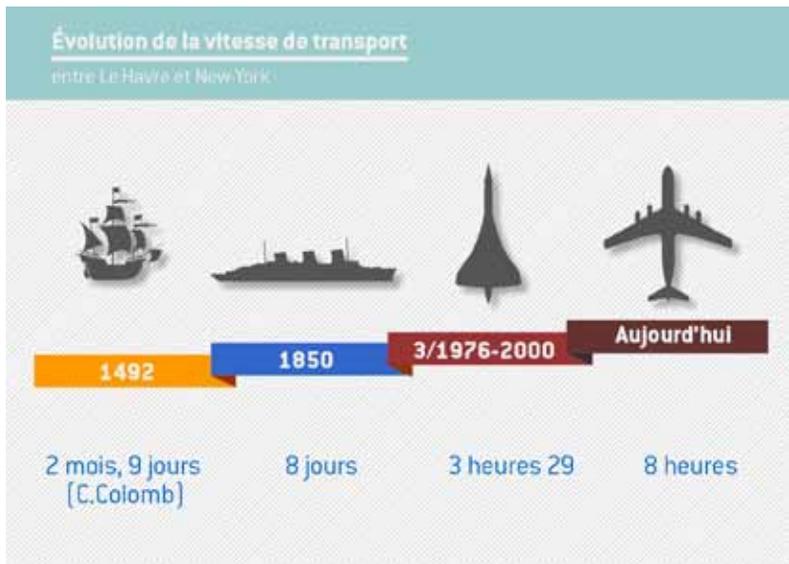
23. Georges Vigarello, *Le Propre et le Sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1987.

24. Francisco Rico, *Le Rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Erasme*, trad. française de J. Tellez revue par J.-Ph. Segonds, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

quinze thèses de Luther en 1517 et à la Réforme ; liberté de l'individu au sein de la communauté politique, sujet auquel s'intéresse Étienne de La Boétie en 1549 dans son *Discours de la servitude volontaire*²⁵.

À ces bouleversements intellectuels fait écho un développement économique de grande ampleur, dont les conditions sont rendues possibles par la sortie du modèle féodal. Le capitalisme apparaît dans un marché devenu européen grâce à la stabilisation politique de la fin du XVI^e siècle. Marché qui devient rapidement mondial grâce aux campagnes d'exploration financées par les puissances européennes, dont l'histoire est cadencée par la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb en 1492, celle de la route maritime passant par le cap de Bonne-Espérance vers l'Inde par Vasco de Gama en 1512, ou encore par la première circumnavigation de la Terre en 1522 par Magellan²⁶. Cette découverte d'autres sociétés, perçues comme « primitives » par les Européens, renforce chez eux le sentiment d'un progrès, d'une modernité. Dans ses *Essais*, Montaigne, investi d'une grande lucidité à l'égard de ses contemporains, tourne en dérision ce sentiment de supériorité quand il relate la venue à Bordeaux depuis les Amériques des fameux cannibales.

Graphique 5 :



25. Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, préface et notes par Simone Goyard-Fabre, Paris, Garnier-Flammarion, 1983. Voir aussi Marcel Tetel (éd.), *Étienne de la Boétie. Sage révolutionnaire et poète périgourdin*. Actes du colloque international, Duke University, 26-28 mars 1999, Paris, Honoré Champion, 2004.

26. Felipe Fernández-Armesto, *Pathfinders. A Global History of Exploration*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

Une autre idée liée au progrès économique est celle qui investit la science d'un développement infini. Les découvertes majeures de Copernic puis de Galilée dans le domaine de l'astronomie²⁷, celles de Vésale en anatomie ou encore d'Ambroise Paré en chirurgie rompent définitivement avec le dogmatisme scientifique qui prévalait au Moyen Âge. Ces avancées concrètes s'accompagnent d'une épaisse littérature théorique qui témoigne du crédit accordé à la science et à ses progrès. Cette littérature culmine avec le *Discours de la méthode* de René Descartes, publié en 1637²⁸. L'auteur y explique, en développant quatre préceptes, comment établir scientifiquement toute chose et accroître la science indéfiniment, posant ainsi le progrès comme certain. Dans ce climat d'effervescence intellectuelle, soutenu par la croyance en un progrès de la société, émerge l'État-nation, écho de l'avènement de l'Homme au statut d'individu. Dès lors, les analogies entre l'anatomie et la société politique se multiplient, débouchant sur la conception organiciste de la société d'Ancien Régime. L'illustration de ce phénomène est le frontispice du *Léviathan* de Hobbes (1651), qui exprime cette métaphore du contrat qui lie les individus entre eux afin de former un corps politique uni, garant de la paix sociale.



Partie supérieure du frontispice du *Léviathan*, Thomas Hobbes, 1651.

27. Alexandre Koyré, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, 1957 (rééd. 2003) ; *Id.*, *La Révolution astronomique*. Copernic, Kepler, Borelli, Paris, Hermann, 1961.

28. Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques poche » 1984.

En France, la fin des guerres de Religion en 1598 ainsi que la réduction des révoltes aristocratiques au milieu du XVII^e siècle permettent l'affirmation progressive de l'autorité de l'État. Cela crée les conditions favorables à l'instauration d'une monarchie absolue suffisamment solide pour entreprendre la construction nationale. Finalement, penser l'État sur le modèle d'un organisme vivant a influencé le centralisme mis en place par l'absolutisme.

APOLOGIE DU PROGRÈS : DES LUMIÈRES AU POSITIVISME

Sur le parcours chronologique de l'histoire du progrès, le moment révolutionnaire occupe une place toute particulière. En effet, il est un vecteur central du gain d'autonomie de l'homme au sein de la société.

La littérature du siècle des Lumières puis du XIX^e siècle, depuis *L'Esprit des Lois* de Montesquieu jusqu'à *La Démocratie en Amérique* de Tocqueville, a mis en œuvre une réflexion française qui a abouti à penser un sujet libre. Le concept d'individu, issu de la pensée humaniste du XVI^e siècle, se pare d'une identité politique. Contre la société organiciste d'Ancien Régime, les philosophes des Lumières mettent en avant la tolérance, la liberté et l'égalité des individus devenus citoyens. L'importance de la tradition libérale française, née sous l'impulsion de Condillac et de Montesquieu qui mettent au cœur de leur réflexion la question de la liberté politique et économique, a constitué un substrat culturel permettant de faire évoluer la société française vers une plus grande autonomie du sujet. Au cours de la période révolutionnaire, ces réflexions théoriques, traduites dans un premier temps par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen puis par la Constitution de 1791 (première Constitution qui transfère la souveraineté du roi à la nation), sont célébrées lors des fêtes révolutionnaires. Ces événements organisent le culte civique de la Raison²⁹ qui, venant éclairer le monde, est la garante du progrès de l'Humanité. On voit combien l'autonomisation de l'individu-citoyen est inséparable de l'idée du progrès.

29. Par exemple la Fête de la Raison qui se déroule à Notre-Dame, à Paris, le 10 novembre 1793.



La fête de la Raison du décali 20 Brumaire de l'an II.

En France, ce libéralisme politique est allé de pair avec l'acquisition de nouveaux droits qui peuvent se distinguer selon trois générations différentes. Tout d'abord, les droits politiques comme le suffrage universel, établi pour la première fois dans la Constitution de la Convention (1793-1795). Bien que jamais appliquée, cette Constitution prévoyait la mise en place du suffrage universel masculin aux élections législatives, ainsi que l'usage du référendum. C'est en 1848 que fut appliqué pour la première fois le suffrage universel masculin, suite à son institution par la Constitution de la IIe République. Une deuxième génération de droits relative aux droits économiques et commerciaux émerge dans un XIX^e siècle en plein essor industriel. Enfin, la dernière vague concerne les droits sociaux, dont on trouve quelques prémises au XIX^e siècle : l'instauration du divorce en 1792, abrogé par la loi Bonald en 1816 puis rétabli par la loi Naquet en 1884 ; le droit de grève (loi Ollivier en 1864) ; le droit d'association (loi de 1901)... Toutefois, ce n'est qu'au XX^e siècle que ces droits sociaux connaîtront leur plein essor, et plus précisément après 1945.

L'acquisition de ces droits s'est faite progressivement tout au long d'un XIX^e siècle dominé par l'esprit du progrès, qui s'exprime aussi bien dans la philosophie hégélienne que dans la conception darwinienne de l'évolution ou la pensée positiviste. Dissocier la philosophie positiviste de l'idée de progrès serait d'ailleurs une faute historique. Élaboré par Auguste Comte dans son *Cours de philosophie positive* (1830-1842), le positivisme établit que l'esprit scientifique, gouverné par le questionnement du « comment ? », va remplacer les croyances théologiques, gouvernées quant à elles par le questionnement du « pourquoi ? »³⁰. Ainsi, au moment même où l'individu

30. Angèle Kremer-Marietti A., *Le Positivisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1982.

atteint une maturité politique en devenant citoyen, le progrès se voit érigé en vecteur explicatif de l'évolution de l'esprit humain et de la société. De fait, il apparaît évident que le lien entre l'autonomisation de l'individu au sein de la société et le progrès a été noué par le moment révolutionnaire.

Quelles réponses ont été imaginées par la société devant cette autonomie nouvelle de l'homme ? L'État, en multipliant les droits accordés à l'individu, a simultanément multiplié ses devoirs, ou tout au moins les moyens d'encadrement. C'est la thèse soutenue par l'historien Thierry Wanegffelen dans son livre posthume³¹. Pour lui, la modernité de la société se définit par une dialectique entre l'autonomisation du sujet et la coercition progressive dont ce dernier fait l'objet. Tout au long du XIX^e siècle se multiplient les institutions d'encadrement, dont les plus importantes sont l'hôpital, l'asile ou la prison, analysées dans l'œuvre foucauldienne³². Ces institutions sont en fait des réponses à la liberté et à l'autonomie croissante des individus.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET PROGRÈS : UN DIVORCE ?

Une rupture entre progrès et société : la montée de l'individualisme

Après la grande épopée du progrès au XIX^e siècle, dont l'apologie a trouvé des traductions concrètes dans la législation sociale accordant sans cesse plus d'autonomie à l'individu citoyen, le passage du XX^e au XXI^e siècle a posé la question de la dissolution du consensus qui régnait autour de cette notion. Les deux guerres mondiales et les multiples massacres et génocides – dont la Shoah, perpétrée au nom d'un progrès de la race, est l'exemple le plus édifiant – ont remis en cause l'idée même de progrès au sein des sociétés industrielles.

Désormais, le doute se fait sur la validité du modèle ayant engendré la possibilité de la destruction de notre civilisation. À la marche triomphante du progrès succède l'inquiétude d'un emballement de ce progrès, dont les manifestations techniques et technologiques mettent en danger l'humanité. Cette inquiétude s'est exprimée magistralement dès la première moitié du XX^e siècle sous la plume de Paul Valéry : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. »

31. Thierry Wanegffelen, *Le Roseau pensant. Ruse de la Modernité occidentale*, Paris, Payot, 2011.

32. Michel Foucault, *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

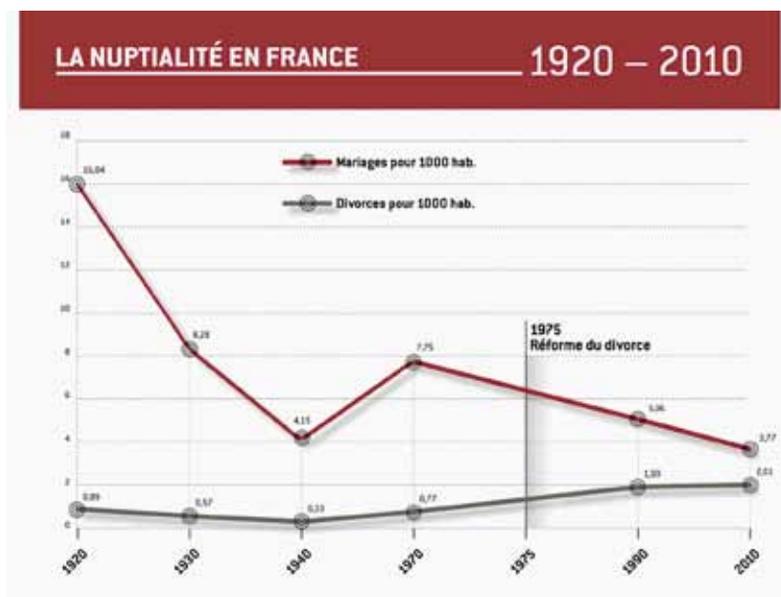
Cette désillusion du progrès est le pendant de l'apparition d'une ambiguïté au sujet du gain d'autonomie croissant de l'individu. Jusque-là, l'autonomie était considérée comme la force motrice du progrès de la société française. Désormais, l'avènement et l'apologie de l'individu citoyen font place à une critique de la montée de l'individualisme et de l'autonomie radicale des individus. Dès 1945 commence un phénomène nouveau de dilution des solidarités traditionnelles dans la société française : dilution des liens familiaux, où la famille nucléaire devient la norme ; étiolement du tissu villageois, qui ne résiste pas aux multiples migrations vers les centres urbains... Ces nouveaux mécanismes provoquent un isolement progressif de l'individu, mettant en danger à la fois le collectif et le progrès.

Pourtant, en dépit des désillusions qui entourent le progrès, il faut bien constater une accélération des changements au sein de la société française depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La question des droits sociaux, à laquelle le Front populaire en 1936 s'était intéressée, émerge de nouveau après 1945. On trouve mention dans le programme du Conseil national de la Résistance d'« un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ». Peu après, le préambule de la Constitution de la IV^e République crée une obligation constitutionnelle d'assistance financière de la collectivité envers le citoyen. Se manifeste dès lors la création d'un droit de l'individu à l'accès aux soins et aux assurances.

Autre bouleversement majeur dans la sphère sociale et politique : l'évolution du suffrage. Les élections législatives, pour former l'Assemblée nationale constituante le 21 octobre 1945, voient doubler le nombre des inscrits sur les listes électorales par rapport à l'élection de 1936, car les femmes ont obtenu le droit de vote par l'ordonnance du 21 avril 1944. Trente ans plus tard, la loi du 5 juillet 1974 abaissera l'âge de la majorité à 18 ans, reflétant l'évolution des mentalités et la répercussion des revendications des événements de mai 1968.

Enfin, dernier élément de bouleversement, la recomposition du droit de la famille. Outre la réforme profonde du divorce suite à la loi du 11 juillet 1975 – qui crée notamment le divorce par consentement mutuel – et la création du Pacte civil de solidarité (Pacs) en 1999, on assiste à un grand changement sociétal avec en 2013 l'extension du mariage aux personnes de même sexe. Ces événements viennent illustrer les profonds bouleversements sociaux à l'œuvre dans la société française (graphique 6).

Graphique 6 :



Les évolutions économiques, entre négatif et positif

Les évolutions récentes de l'économie française méritent que l'on développe plus amplement la réflexion sur la notion de progrès en économie.

Parler de « progrès économique » relève d'une véritable gageure. En effet, la notion même pose un problème d'ordre épistémologique : possède-t-elle une réelle pertinence ? Malgré ce légitime questionnement, l'accumulation des richesses, l'évolution technique et technologique, ainsi que la mutation des structures productives permettent de tracer les contours de cette notion. Certes, se pose également le problème de la disponibilité des données et de la qualité de ces dernières. Néanmoins, l'amélioration des techniques comptables et des outils économétriques a permis de mieux appréhender le progrès économique, souvent mesuré par la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant³³. Ainsi, grâce notamment aux travaux d'Angus Maddison³⁴, nous disposons de statistiques de très long terme sur la croissance économique et le niveau de vie. Leur analyse permet de

33. Le PIB est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour la dépréciation des biens fabriqués ou la perte de valeur ou la dégradation des ressources naturelles.

34. Angus Maddison, *Monitoring the World Economy, 1820-1992*, Paris, OCDE, 1995 ; Id., *L'Économie mondiale. Une perspective millénaire*, Paris, OCDE, 2001.

faire émerger un constat : le progrès économique apparaît quantifiable au début du XIX^e siècle avec le développement de l'industrialisation et de la science statistique. Ce processus lent, continu et diffus de mesure du progrès économique a démarré en Angleterre par ce que les historiens ont coutume de désigner sous l'expression de « révolution industrielle³⁵ ». Ce phénomène appréhende l'ensemble des améliorations rapides dont ont bénéficié les techniques de production et le changement des structures productives. Évidemment, les causes de ce « décollage³⁶ » sont multiples et s'ancrent dans le long cours de l'apparition et du développement du capitalisme³⁷ : bouleversements culturels et scientifiques³⁸, élaboration d'institutions et de systèmes juridiques efficaces³⁹, grandes découvertes, développement du système bancaire...

Le développement économique moderne est véritablement né de cette révolution industrielle. Couplé à une mutation spectaculaire des économies agricoles⁴⁰, ce développement s'est traduit par un essor considérable de la productivité par tête et des richesses produites⁴¹. Ce progrès matériel incontestable s'est répandu dans l'Europe occidentale par vagues, tout comme aux États-Unis. En France, cette expansion débute, de façon statistiquement significative au début du XIX^e siècle, même si quelques prémices de cette industrialisation existaient déjà antérieurement⁴².

Les singularités du développement économique de la France ont été distinctement/clairement résumées par Jean-Charles Asselain⁴³ : monde rural éclaté, absence de phase de « décollage » clairement définie, rôle important et croissant de l'État, malthusianisme économique et démographique, politique commerciale oscillant entre protectionnisme et libre-échange⁴⁴... Néanmoins, la France a connu une croissance continue, sans sauts spectaculaires, et s'est modernisée sur le long terme, lui permettant ainsi de profiter tant de la première que de la deuxième révolution industrielle.

35. Concept utilisé la première fois par l'économiste français Adolphe Blanqui, *Histoire de l'économie politique en Europe*, 2 vol., 1837.

36. Selon l'expression consacrée par W.W. Rostow, *Les Étapes de la croissance*, Paris, Seuil, 1963 (éd. originale parue en 1960).

37. Fernand Braudel, *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985.

38. David S. Landes, *Richesse et pauvreté des nations*, Paris, Albin Michel, 2000.

39. Douglass C. North et Robert Paul Thomas, *The Rise of the Western World. A New Economic History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.

40. Paul Bairoch, *Le Tiers-Monde dans l'impasse. Le démarrage économique du XVIII^e au XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1971.

41. Jean-Pierre Rioux, *La Révolution industrielle, 1780-1880*, Paris, Seuil, 1971.

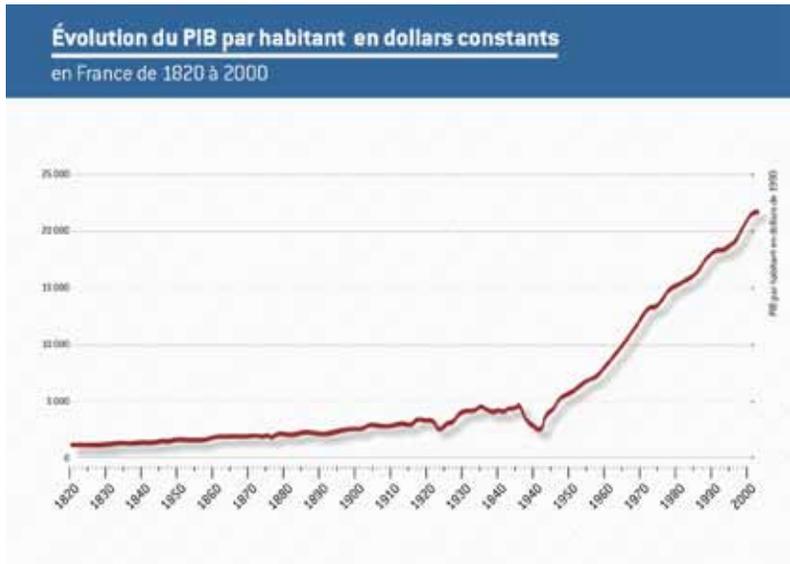
42. François Crouzet, *La Guerre économique franco-anglaise au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2008.

43. Jean-Charles Asselain, *Histoire économique de la France du XVIII^e siècle à nos jours. I. De l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale*, Paris, Seuil, 1984.

44. David Todd, *L'identité économique de la France. Libre-échange et protectionnisme, 1814-1851*, Paris, Grasset, 2008.

L'étude de la croissance à long terme du PIB par habitant en France, montre que l'augmentation de la productivité et du niveau de vie des Français a été continue (graphique 7).

Graphique 7 :



Cette progression s'explique notamment par l'accès des consommateurs à des biens autrefois indisponibles qui se sont diffusés et démocratisés avec le temps. Conséquences du capitalisme et de l'économie de marché⁴⁵, cette amélioration des conditions de vie et cette mutation des organisations productives traduisent un progrès économique certain de l'humanité, dont la France a pleinement su tirer parti, enrichissement brillamment décrit jadis par Jean Fourastié dans son ouvrage *Les Trentes Glorieuses*⁴⁶.

Le constat est significatif : la croissance du revenu brut par habitant a fortement augmenté en France, notamment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La très forte croissance des Trente Glorieuses (en moyenne 5 % par an) a entraîné un développement considérable de la population, d'autant plus que les gains de productivité furent substantiels et soutenus. Combinaison complexe d'un rattrapage économique, d'un système monétaire international stable et d'un renouvellement des élites économiques, cette période économique est remarquable car « unique » dans l'histoire.

45. Claude Jessua, *Le Capitalisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2008.

46. Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible*, Paris, Fayard, 1979.

L'innovation factrice de progrès technique

Au cœur de cette « révolution silencieuse » se trouve le progrès technique, véritable moteur de la croissance. Jean Fourastié note, en ce sens, l'augmentation significative du taux d'équipement des ménages, l'augmentation du revenu par tête et du patrimoine moyen des Français. Ce progrès économique ne s'est pas arrêté au premier choc pétrolier de 1973, comme un certain « déclinisme » pourrait le laisser penser⁴⁷. Jacques Marseille, prenant la relève de l'analyse de Jean Fourastié⁴⁸, a montré que la croissance par tête s'était maintenue à des taux très honorables, dans la perspective de l'histoire longue du capitalisme. Le schéma est le suivant : les gens travaillent moins, vivent plus longtemps et ont un pouvoir d'achat accru ; les entreprises françaises, quant à elles, ont, pour certaines, réussi à s'insérer remarquablement dans le processus de la mondialisation ; enfin, les gains de productivité se sont poursuivis, à des taux moindres, certes, mais non négligeables considérés sur le long terme. De fait, les Français ont continué à s'enrichir et les entreprises françaises n'ont pas eu à pâlir de leurs résultats. Aussi, en dépit de réels blocages et des freins à la croissance et au progrès économique, la France a su adapter son modèle économique au fur et à mesure⁴⁹.

En réalité, le progrès économique ne s'arrête pas et transforme en profondeur les structures productives des pays capitalistes. Alfred Sauvy⁵⁰ l'a démontré en actualisant la pensée de Jean Fourastié : le progrès détruit des emplois, des secteurs... mais il en crée de nouveaux de façon continue ; le déversement des emplois d'un secteur, en raison du progrès technique, se fait au bénéfice d'un autre, permettant ainsi un gain macroéconomique à long terme indiscutable (bien qu'il puisse y avoir des blocages localement à court ou moyen terme). Ce constat d'un progrès économique continu rejoint ainsi la théorie économique, notamment l'idée énoncée par Joseph Schumpeter de « destruction-création⁵¹ ». Le capitalisme se nourrit de l'innovation et du changement qui se diffusent au fur et à mesure, entraînant des gains de productivité.

Le progrès économique résulte ainsi de l'interaction des agents économiques : les entreprises réagissent progressivement à des sollicitations du marché,

47. Nicolas Baverez, *Les Trente Piteuses*, Paris, Flammarion, 1998.

48. Jacques Marseille, *La Guerre des deux France. Celle qui avance et celle qui freine*, Paris, Plon, 2004.

49. Pascal Gauchon, *Le Modèle français depuis 1945*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006.

50. Alfred Sauvy, *La Machine et le chômage. Les progrès techniques et l'emploi*, Paris, Dunod, 1980.

51. Joseph A. Schumpeter, *Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*, Paris, Dalloz, 1999 [1911].

naissent et meurent en fonction de leur capacité à s'adapter, à prévoir et à prendre des risques. Le progrès est donc *cumulatif*, inhérent au capitalisme et à l'économie de marché : il résulte de déséquilibres, de cycles et de crises, peu à peu rattrapés et surmontés.

Au sein de cette dynamique économique réside le progrès technique rendu possible par un cadre institutionnel propice, des politiques publiques appropriées et l'action d'entrepreneurs renouvelant continuellement leur offre en l'adaptant et en innovant.

Dans ce cas, parler de progrès économique est donc possible et, surtout, souhaitable. L'exemple de la France en est une parfaite illustration. Certes, certaines limites à ce progrès ont été soulignées : inégalités, soutenabilité environnementale... Mais elles ne doivent pas cacher les améliorations considérables apportées par le développement économique. L'illusion de la volonté et le masque des bonnes intentions sont souvent le paravent du déclin, de la peur du risque et, *in fine*, le rejet de la liberté.

La dissolution du consensus autour de la notion de « progrès »

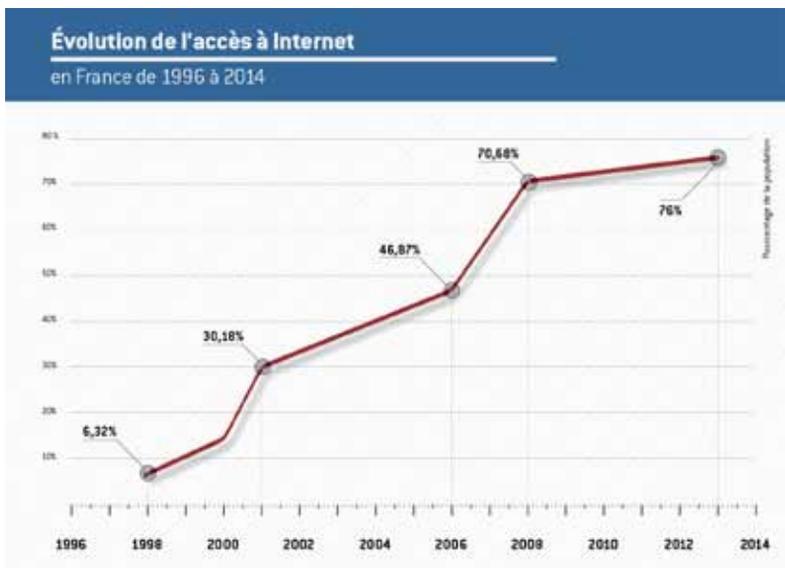
Ces quelques exemples montrent que la société française a bien connu un progrès, si l'on comprend le mot en termes d'autonomisation du sujet et d'accession de l'individu à sa maturité politique et sociale. Toutefois, il est de plus en plus difficile d'interpréter les changements évoqués en les généralisant sous le terme générique de « progrès », car c'est davantage une perte de repères que l'on constate. Récemment encore, lors des débats concernant l'adoption du mariage entre deux personnes du même sexe, alors que certains criaient au progrès social, d'autres pointaient du doigt un décadentisme de la société française. La perception de ces changements comme des progrès reste donc pour une part relativement subjective.

Cette dissolution du consensus autour de la notion de progrès tend même à recouvrir l'idée d'un risque et la crainte d'un déclin. L'inscription dans la Constitution du principe de précaution en 2005 illustre ce phénomène : le progrès, et en premier lieu le progrès technique et technologique, doit être surveillé pour ne pas être à l'origine de quelques dommages. De façon plus anecdotique, on peut voir dans le succès des films de type « catastrophe » l'expression de cette même crainte d'un emballement du progrès qui finirait par se retourner contre l'Homme et son environnement.

Dans une optique plus large, il faut rappeler que les trois générations successives de droits précédemment décrites (droits politiques, économiques

et sociaux) qui construisent l'individu politique et social contemporain se sont épanouies dans le cadre de l'État-nation. Or la mondialisation contourne les États à la fois par le bas, dans un contexte de société ouverte et de capitalisme universel où Internet efface les frontières, et par le haut, avec l'émergence d'une société internationale à la fois régionale (Union européenne) et mondiale (ONU, OMC...), aboutissant à une crise inéluctable de ce modèle.

Graphique 8 :



* *
*

Tout compte fait, la crise de l'idée de progrès dans la société française semble clairement se dessiner chez les individus. Après avoir guidé les esprits pendant plusieurs siècles, cette notion a été mise en doute dans une société en perte de confiance. Face à ce désarroi, il convient de dessaisir les nouvelles puissances mondiales du monopole qu'elles semblent exercer sur l'idée de

progrès afin de refonder cette idée en prenant en compte à la fois notre héritage pluriséculaire et les aspirations nouvelles de notre société française et européenne.

C'est à cet héroïsme de la pensée que nous invite Husserl dans sa conférence sur *La Crise de l'humanité européenne et la philosophie* : « La crise de l'existence européenne n'a que deux issues : soit la décadence de l'Europe devenant étrangère à son propre sens vital et rationnel, la chute dans l'hostilité à l'esprit et dans la barbarie ; soit la renaissance de l'Europe à partir de l'esprit de la philosophie, grâce à un héroïsme de la raison qui surmonte définitivement le naturalisme. [...] le phénix d'une intériorité de vie et d'une spiritualité nouvelle ressuscitera, gage d'un avenir humain grand et lointain : car seul l'esprit est immortel⁵². »

52. Edmund Husserl, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, Paris, Gallimard, 1976, traduction française et préface de Gérard Granel. p.78.

POUR FINIR ... ART ET PROGRÈS

Art et progrès : deux termes que la mythologie moderne, en sacralisant l'œuvre d'art, fait paraître antagonistes. En effet, l'art étant conçu comme un absolu, comment y introduire le relativisme contenu dans la notion de progrès ? Pourtant, à y regarder de plus près, les pistes de réflexion ouvertes par le rapprochement de ces deux termes sont nombreuses : l'art, reflet du progrès, les effets du progrès sur l'art, l'art louant et préfigurant un progrès plus général, le progrès de l'art... Sans prétendre traiter le sujet de façon exhaustive, nous nous attacherons à développer quelques aspects de ces problématiques.

C'est au XIX^e siècle que les artistes commencent à s'intéresser au thème du progrès. Les contextes économique, social et artistique s'y prêtent : dans un siècle en pleine révolution industrielle, les effets du progrès métamorphosent à la fois les paysages et les modes de vie. Parallèlement, les institutions artistiques sont perçues comme des bastions conservateurs dans lesquels règnent encore la hiérarchie des genres, les sujets historiques, religieux et mythologiques. À l'instar de Baudelaire qui prône une révolution à la fois formelle et thématique de la poésie¹ et se définit comme le « peintre de la vie moderne », des artistes tels que Manet, Degas ou Monet s'attachent à peindre les nouveautés de la société moderne et, en un mot, le progrès. Ils font entrer pour la première fois dans l'art le Paris haussmannien, les gares, les nouveaux lieux de sociabilité comme les cafés, les théâtres de boulevard, l'Opéra... Ces nouveaux sujets leur attirent les foudres des académies, mais les nouvelles modalités d'exposition et le développement du marché de l'art (salon des Indépendants, multiplication des marchands d'art à l'instar de Vollard ou Durand-Ruel) rendent possible l'existence de cet art antiacadémique. En outre, la peinture de la modernité réclame, comme chez Baudelaire, l'invention de styles propres, tels que le naturalisme d'un Manet ou l'impressionnisme d'un Monet.

Le point de départ de l'incroyable diversification plastique qui s'opère entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle (postimpressionnisme, fauvisme, cubisme, vorticisme, abstraction, constructivisme...) est donc intrinsèquement lié à l'entrée de la modernité et du progrès au nombre des sujets artistiques. À partir des années 1910, au sein de certains mouvements, l'art va jusqu'à se faire le panégyriste du progrès. Le futurisme, par exemple,

1. Voir par exemple *Petits poèmes en prose* ou *Le Spleen de Paris*.

fait l'apologie de la vitesse, du dynamisme et des machines telles que les voitures à l'heure où l'industrie automobile prend son essor². Les futuristes, en rupture avec une société et un art tournés vers le passé, veulent être à l'avant-garde du progrès, qu'ils traduisent picturalement par des interférences entre les formes, les rythmes, les couleurs et les lumières. Cependant, cette théorie s'accompagne d'une apologie de la force violente et de la guerre, dans le contexte de la montée des totalitarismes en Europe.

Cette collusion entre apologie du progrès et totalitarisme a conduit, dans les pays occidentaux, à un abandon généralisé de la thématique du progrès dans l'art depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au moment où les sociétés européennes connaissent une croissance sans précédent au cours des Trente Glorieuses, l'interprétation de cette croissance comme progrès ne fait plus consensus. L'apparition des grandes surfaces, par exemple, censées offrir à chacun un accès plus facile à des produits variés et à prix moindres, est loin de faire l'unanimité : les *Campbell's Soup Cans* (1962) d'Andy Warhol ou la célèbre *Supermarket Lady* (1969-1970) de Duane Hanson suffisent à démontrer l'ampleur de la critique. Dans les quarante dernières années, d'autres thématiques sont venues sur le devant de la scène, en lien avec des possibilités plastiques toujours plus nombreuses grâce aux progrès des matériaux, des techniques et des technologies employés par les artistes.

Les progrès techniques et technologiques ont rythmé toute l'histoire de l'art. L'invention de la peinture à l'huile au XV^e siècle dans les Flandres a révolutionné la façon de peindre : le temps de séchage plus long permet à l'artiste de retravailler son motif plus longtemps et d'obtenir des effets de fondu et de profondeur inédits. De la même façon, l'invention de la peinture en tube au XIX^e siècle a radicalement transformé l'approche du motif : libérés de leurs ateliers où ils n'ont plus besoin de demeurer pour confectionner leurs couleurs, les peintres peuvent peindre en extérieur. Cette invention technique a ainsi joué un grand rôle dans l'aventure impressionniste, particulièrement dans l'œuvre de Monet, obsédé par le rendu de l'impression lumineuse éphémère en extérieur, comme ses séries des *Meules* ou des *Cathédrales* en témoignent.

Des inventions ne relevant pas de l'art à leurs débuts ont eu des conséquences importantes dans son champ d'application. L'invention du daguerréotype puis de la photographie au XIX^e siècle rendent caduc le mimétisme dans l'art : pourquoi représenter au moyen d'une peinture ce qui peut être reproduit mécaniquement ? À présent, la question se pose également pour la statuaire

2. Luigi Russolo, *Dynamisme d'une automobile* (1912-1913).

avec le développement des imprimantes 3D. L'histoire nous a pourtant montré que, loin de le faire disparaître, en lui enlevant les prérogatives de représenter la réalité, la photographie a poussé l'art à rechercher d'autres paradigmes que celui du mimétisme et ainsi encouragé la diversification des possibilités plastiques.

La dimension mécanique de la photographie a toutefois joué contre elle. L'histoire de sa reconnaissance comme relevant du domaine de l'art est émaillée de procès, et ce n'est qu'en 1985 que la photographie a été hissée au rang d'œuvre protégeable par le droit d'auteur³. Auparavant, le statut de la photographie était laissé à l'appréciation de chaque juge, qui s'intronisait alors jury d'art puisqu'il devait trancher la question de savoir si la composition, l'objet de la photographie, les choix effectués pour le tirage, le travail des couleurs, etc., relevaient d'une « œuvre de l'esprit », seule protégeable. Ainsi, les progrès techniques touchant aux modes de confection des œuvres d'art interrogent sans cesse l'art dans son essence, de même que les matériaux choisis. Par exemple, les sculptures de Dan Flavin, composées de tubes lumineux, et les installations vidéos de Bill Viola ont été, en 2010, classifiées par la Commission européenne dans la catégorie des appareils d'éclairage pour les premières et dans celle des projecteurs et haut-parleurs pour les secondes... Cette classification a notamment des implications fiscales à l'exportation, puisque ces œuvres ne peuvent bénéficier des tarifications douanières moindres des « œuvres d'art ».

La multiplication exponentielle des matériaux et des techniques utilisés par les artistes interrogent aussi le statut de l'artiste et le fait évoluer. La fameuse *Fontaine* de Duchamp (1917), premier *ready-made* qui élevait un produit industriel au statut d'œuvre d'art sans que l'artiste n'y porte de modification, a été pionnière dans ce questionnement. Aujourd'hui, le phénomène a pris de l'ampleur. Les sculptures en cire ou en silicone de Maurizio Cattelan ou celles en fibres de verre de Takashi Murakami réclament la compétence de spécialistes de ces matériaux. De même, les 377 disques de plastique translucide utilisés par Daniel Buren pour réaliser son œuvre *Excentrique(s)* pour Monumenta 2012 n'ont pas été réalisés par lui. L'artiste est l'auteur de ses œuvres en tant qu'inventeur de l'idée, que d'autres réalisent plastiquement car la réalisation réclame des compétences techniques particulières en fonction du matériau choisi.

Les progrès techniques et technologiques ont donc un impact conséquent sur la création contemporaine, curieuse d'exploiter les propriétés plastiques

3. Loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteur.

de nouveaux matériaux. Ces innovations rendues possibles par le progrès n'entraînent pas mécaniquement la disparition des anciens modes de production. La spécificité de l'art réside en ce que les progrès techniques qui le servent ne rendent pas obsolètes ce qui les précède. Ainsi le plus vieux médium d'expression plastique, la peinture, dont les premiers exemples remontent à 30 000 ans avant notre ère, n'a pas disparu.

Est-ce qu'aux progrès techniques répond un progrès de l'art en général, évoluant sous l'effet d'événements particuliers ? Depuis l'Antiquité la plus reculée, les révolutions politiques et religieuses, déclenchées au nom d'un progrès plus global, ont entraîné des modifications profondes de l'art : l'art doit refléter de façon sensible la révolution à l'œuvre, en être sa traduction plastique. Dans l'Égypte ancienne, sous le règne d'Akhénaton, pharaon révolutionnaire, les canons millénaires de l'art égyptien ont été totalement transformés. À l'inverse, la fin de son règne, qui voit aussi la disparition de l'hérésie du culte d'Aton, voit l'art renouer avec ses canons ancestraux. De la même façon, l'adoption du christianisme par l'Empire romain a profondément fait évoluer l'art occidental : l'art chrétien rompt avec la statuaire antique, condamnant la ronde-bosse associée au culte des idoles païennes. Il faut attendre l'éclosion de la première Renaissance italienne pour voir la ronde-bosse reprendre une place de choix dans l'art occidental. On le constate, ces changements de paradigmes en art sous le coup de révolutions culturelles ne durent qu'un temps.

En se plaçant à une échelle moindre, on observe que la notion de progrès est pertinente pour analyser l'évolution d'un même mouvement artistique. La première Renaissance italienne du Quattrocento est guidée par la recherche du naturalisme qui s'oppose au hiératisme et au symbolisme de l'iconographie médiévale. Dès lors, l'invention de la perspective géométrique est considérée comme un progrès. À tel point que la plupart des toiles du XV^e siècle fixent leur décor sur un sol carrelé, suivant les lignes de fuite, afin de montrer la maîtrise technique de la perspective par le peintre. Le cas de l'impressionnisme est lui aussi exemplaire : l'invention de la diffraction de la touche pour rendre les impressions fugitives fonde le mouvement et ouvre la voie à de nouvelles expérimentations visuelles comme le pointillisme, considéré comme un postimpressionnisme. Le pointillisme conserve la touche fragmentée de l'impressionnisme, qu'il fait évoluer sous l'influence des recherches optiques de Chevreul⁴. Le résultat en est une peinture figurative qui juxtapose les petites touches de couleurs primaires

4. Michel-Eugène Chevreul (1827-1889) est un chimiste français qui étudia notamment la théorie des couleurs.

et complémentaires, se limitant ainsi à l'emploi de six couleurs. L'œil, qui se tient à distance, effectue lui-même les mélanges qui permettent d'obtenir les couleurs secondaires et crée ainsi les nuances colorées.

Le progrès de l'art, c'est enfin la reconnaissance sociale qu'il a acquise tout au long de l'histoire. Platon méprisait les artistes, qu'il ne distinguait pas des *βανανοί (banausoi)*, des artisans. Il faut attendre les XV^e et XVI^e siècles pour que s'opère la distinction entre artistes et artisans. À la Renaissance, Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange, à la fois plasticiens, savants et écrivains, forgent la figure de l'artiste moderne en hissant l'art au rang des *artes liberales* : les arts nobles. Désormais, les artistes sont recherchés par les princes, qui se les disputent âprement. L'anecdote racontant que Charles Quint ramassa en personne le pinceau que Titien avait fait tomber par inadvertance suffit à évoquer le statut social acquis par les plus grands artistes. Par la suite, la création de l'Académie royale de peinture et de sculpture au XVII^e siècle permet aux artistes de créer librement, en dehors des contraintes imposées par la corporation des peintres. Cette institutionnalisation témoigne de l'importance prise par les beaux-arts, définitivement sortis de l'artisanat. Aujourd'hui, l'aura de l'art est toujours aussi élevée comme en témoignent les prix faramineux qu'atteignent les œuvres de certains artistes sur les marchés mondiaux⁵.

Le progrès a donc irrigué l'art de bien des façons, tantôt en sujet digne d'être traité par les artistes, tantôt en promoteur de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux susceptibles d'intéresser les artistes, ou encore comme motif explicatif de l'évolution de l'art.

Finalement, si l'on considère, d'une part, une installation vidéo contemporaine, de Bill Viola par exemple, où la technologie est une condition d'existence de l'œuvre, et, d'autre part, une statuette paléolithique comme la *Dame à la capuche* du musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, réalisée dans de l'ivoire en taille directe, la notion de progrès voudrait que la première soit une œuvre plus aboutie que la seconde, puisque vingt-trois mille ans les séparent, pendant lesquels des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine artistique. Pourtant, en contemplant l'objet paléolithique, nous n'avons pas le sentiment d'une œuvre d'art inférieure. C'est donc sur la définition kantienne du Beau, selon laquelle est beau ce qui plaît de façon désintéressée, qu'il est possible de conclure. Le sentiment esthétique ou la satisfaction éprouvée devant une œuvre ne sont en aucun cas fonction de son degré de perfectionnement. Au contraire, selon les sensibilités, le sentiment

5. À titre d'exemple, le 12 novembre 2013, un vente d'art contemporain chez Christie's, à New York, a atteint les 700 millions de dollars.

esthétique pourra être plus fort devant une toile de Léonard de Vinci que devant une installation de Damien Hirst. Les perceptions sont subjectives et relèvent de la libre réceptivité de chacun face à une œuvre particulière. Alors, entre Raphaël et Andy Warhol, à vous de choisir...

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 38 pages

L'État innovant [1] : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

L'État innovant [2] : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 44 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 48 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 48 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 48 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerouguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante: le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013

Fondation pour l'innovation politique, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La mobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 42 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France
Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents
Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013
Fondation pour l'innovation politique, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots [1] : les enjeux
Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

Relancer notre industrie par les robots [2] : les stratégies
Robin Rivaton, décembre 2012, 32 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité
Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié, Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise
Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?
Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre ...
Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 32 pages

Youth and Sustainable Development
Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité
Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure
Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie
Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social
Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées
Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe
Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012
Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité
Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française [2] : les stratégies
Rémy Prud'homme, janvier 2012, 44 pages

Politique énergétique française [1] : les enjeux
Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation
Luc Ferry, janvier 2012, 40 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?
Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser
Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin
Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012
Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement
Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions
Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008
Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité
Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes
Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité
Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit
Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes
Laure Bonneval, Jérôme Fourquet, Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie
Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque
Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

La jeunesse du monde
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique
Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse
Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique
Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme
Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies
Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons
Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux
Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité
Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance
Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond, Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoï, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Dominique Reynié (dir.), PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Où va l'Église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement :

Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

***La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :
défense du statut, illustration du statu quo.***

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

***Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ? Une question de
justice sociale et un problème démocratique***

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

L'Opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche: qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur www.fondapol.org

24 HEURES NON STOP !

Le⁺ progrès, c'est nous!

**LE CHANGEMENT
C'EST TOUT LE TEMPS**



Suzanne BAVEREZ et Jean SÉNIÉ

Suzanne Baverez et Jean Sènié sont deux élèves à l'École Normale Supérieure. Ils sont intervenus lors de l'événement 24 heures non stop, Le progrès, c'est nous ! pour présenter la marche de l'innovation et du progrès de 1514 à 2014 !



Laurence DAZIANO

Maître de conférences en économie à Sciences Po et membre du Conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique, Laurence Daziano est également analyste financière et experte auprès du Centre Européen de Droit et d'Économie de l'ESSEC. Pour elle, les « BRIC » (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) peuvent aujourd'hui être considérés comme des pays émergés, et ce sont désormais de nouveaux pays émergents qui prennent le relais de la croissance mondiale. Ce sont les « BENIVM », acronyme qui désigne le Bangladesh, l'Éthiopie, le Nigeria, l'Indonésie, le Vietnam et le Mexique. Elle nous explique que le progrès, c'est aussi eux !

laurencedaziano.wordpress.com

@LaurenceDaziano



Balthazar THÉOBALD-BROSSEAU

À 16 ans, il est le créateur de **Oazarts!**, un magazine d'arts contemporains et urbains, distribué dans les musées et les galeries. Du choix rédactionnel à la mise en page, ce lycéen-rédacteur en chef coordonne toutes les étapes de la publication de son magazine tout en suivant sa scolarité. Quatre numéros sont déjà disponibles, ainsi qu'un site Internet.

www.oazarts.fr

@OazArts

Le + progrès, c'est nous!

fondapol
FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

www.fondapol.org

Près de 130 vidéos sur www.fondapol.org

La Fondation pour l'innovation politique a organisé un événement exceptionnel le samedi 16 novembre 2013 de 0h à minuit ! à la Maison de la Mutualité, à Paris.

Pendant 24 heures non stop, plus de 170 intervenants se sont succédés sur scène : femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, entrepreneurs, petits et grands, penseurs, artistes, chercheurs, étudiants, enseignants, salariés, patrons, tous citoyens, connus et anonymes ont montré que nous sommes le moteur du progrès. Ils nous ont parlé de notre Cité, des générations qui viennent, du web, du capitalisme social, du transport, de la ville, du travail, de la croissance, de la santé, de l'entreprise, de la fiscalité, de la planète, du pouvoir, de la générosité, de bien d'autres choses encore et, bien sûr, de l'innovation ! Ils ont fait le récit de ce qui est possible pour chacun de nous, si l'on décide de se faire confiance et de libérer cet immense potentiel d'innovation, source du progrès social et humain.

OUVERTURE



Dominique REYNIÉ

SI T'ES CITOYEN T'ES CITE



Scarlett RELIQUET
et Laurent THOMAS



Baki YOUSOUFOU



Caroline ALÈS,
Barbara CRÉPEAU,
Marlène DA SILVA



Leila GHANDI



Djenaba DIAO et
Fatoumata SIDIBE



Sylvain KERN



Fatima EL OUASDI



Antoine AMIEL



Fabrice BARDÈCHE



Pierre BROUDER
Marc-Antoine DURAND
Sophie HALLIOT



Charles-Antoine
BROSSARD

LA JEUNESSE DU MONDE



France HOFNUNG



Renaud DIEHL



Nicolas DUTREIX



Caroline PERRINEAU



Charlotte FORTUIT



Ludovic SUBRAN



Julien GONZALEZ



Étienne PARIZOT

TOILE À TISSER



Serge SOUDOPLATOFF



Pierre LÉVY



Alexandre JARDIN



Natacha QUESTER-SÉMÉON et Sacha QUESTER-SÉMÉON



Moïra MARGUIN



Pierre PEZZIARDI



Julien LEYRE



Emmanuel GOUT



Frédéric LIPPI



Magali BOISSEAU BECERRIL



Oussama AMMAR
Erika BATISTA



Cédric MAYER



Christian
de BOISREDON



Idriss ABERKANE



Henri VERDIER



Vincent RICORDEAU



Anne LALOU

ENTREPRENEURS DE SOLIDARITÉ



Dinah LOUDA



Francis CHARHON



Anne-Catherine
HUSSON-TRAORÉ



Ranzika FAID
Aurélien MIROUX



Ismahane CHAFTAR
Wadia CHAFTAR



Arnaud LACAZE-
MASMONTEIL



Sophie VERMEILLE



David LAYANI



Virginie SEGHERS

CHEMIN FAISANT



Benjamin CARDOSO



Augustin
de ROMANET



Valérie DAVID



Morald CHIBOUT



Frédéric MAZZELLA



Jean-Pierre CORNIU

LA VILLE, NATURELLEMENT



Sarah LAVAUX



Frédérique
ALACOQUE



Mireille
DUCARRE-DUBOIS



Mathieu ZAGRODZKI

TRAVAILLER OUI, SI C'EST PAS DU BOULOT



Julien DAMON



Dorothée BURKEL



Jérôme ADAM



Grégoire CHERTOK



Julie COUDRY



Bénédicte
RAVACHE-DACRUZ



Alexandra DIDRY



Gilles BABINET



Malika BENDALI

LE STATUT DE LA LIBERTÉ



Alice BAILLEUL



Serge NICOLE

CAFÉ CROISSANCE



Emmanuel COMBE



Robin RIVATON



Youssef HADINE



Laure LASSAGNE



Denis PAYRE



Mohamed DAGDAG



Florence ADELBRECHT



Evelyne PLATNIC-COHEN

100 ANS DE SANTÉ SÛRE



Nicolas BOUZOU



Laurent ALEXANDRE



Étienne-Émile BAULIEU



Séverine SIGRIST



Arnaud CHNEIWEISS



Barbara DEMENEIX



Patrick NEGARET



Arnold MUNNICH



Nathalie CHAPUT

LA PART DU GÂTEAU



Aldo CARDOSO



Charles BEIGBEDER

ILS SONT FOUS CES FRANÇAIS



Alain MINC



Sophie PEDDER



Miyu ENDO, Laura HOHMANN, Marie-Alice MCLEAN DREYFUS, Christina MYSKO, Karol BUKI, Chloé HOUDRE, Gabrielle CESVET, Pierre-Alain HANANIA



Michael STORPER



Marie-Laure SAUTY de CHALON



Laurence PARISOT

L'ORDRE SANS LE POUVOIR



Pierre PEZZIARDI, Xavier QUÉRAT-HÉMENT, Serge SOUDOPLATOFF



Serge SOUDOPLATOFF et Dominique REYNIE

DES IDÉES POUR DÉCIDER



Jean-Marc DANIEL



Mathieu LAINE



Elisabeth GROS DHOMME-LULIN



Alexis BUVAT

ÉCOLOGIE SANS LA DÉCROISSANCE



Paul BENOIT



Florent CANETTI



Emmanuel CAZENEUVE



Charles GOURIO



Emmanuel LEGRAND



Olivier SAVIN



Sarah SINGLA

LE CHANGEMENT C'EST TOUT LE TEMPS



Laurence DAZIANO



Suzanne BAVEREZ,
Jean SÉNIÉ



Balthazar
THÉOBALD-BROSSEAU

LE MONDE NOUS APPARTIENT



Dominique REYNIÉ

ET AUSSI ...



1er Avertissement



Benoît DECRON



Olivier ROLLER



Roberto MANGÙ



UTOPIC COMBO



ORANGE WAY



Victoria SEBASTIAN
et Clara QUILICHINI



DGELMIX



Monsieur QQ



Virginie FOUQUE



La compagnie
des Aires



Mohammed FARSI



Gigi Fleur
de Montmartre



Le Bel indifférent

LE MOT DE LA FIN



Nicolas BAZIRE



Dominique REYNIÉ

LE PROGRÈS VU PAR LES POLITIQUES



Claude BARTOLONE



François BAYROU



Jean-François COPÉ



Pierre LAURENT



Hervé MORIN



François de RUGY

SOUTENEZ LA FONDAPOL

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondapol les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 €, de 75 % de vos dons versés.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

Contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

Un think tank libéral, progressiste et européen

La **Fondation pour l'innovation politique** offre un espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : **la croissance économique, l'écologie, les valeurs et le numérique.**

Le site www.fondapol.org met à la disposition du public la totalité de ses travaux ainsi qu'une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques (Politique 2.0).

Par ailleurs son blog « Trop libre » offre un regard critique sur l'actualité en précisant les bases factuelles du débat public, en rendant compte de nombreux ouvrages et en revisitant la tradition libérale, dans un contexte où les controverses se multiplient sur des enjeux collectifs essentiels.

La **Fondation pour l'innovation politique** est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

La Fondation pour l'innovation politique

11, rue de Grenelle
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00
contact@fondapol.org

Les blogs de la Fondation :



ISBN : 978 2 36408 055 3

3 €